



## POLE FORMATION

### CQP « TECHNICIEN SPORTIF REGIONAL DE BASKETBALL »

### ORGANISATION DU JURY NATIONAL

**Destinataire : Ligues Régionales**

**Pièces jointes : 2**

Le prochain jury national pour l'obtention du CQP « Technicien Sportif Régional de BasketBall » se tiendra le 10 juin 2014 au siège de la Fédération Française de BasketBall.

Ce jury examinera :

- les dossiers de VAE,
- les demandes d'allègement de formation prévues à l'article 7 du règlement du CQP
- les dossiers des candidats entrés formation et s'étant présenté aux épreuves d'évaluation de l'un des deux présentiels cette saison.

L'ensemble des dossiers doit être retourné au pôle formation au 1<sup>er</sup> juin (12H) au plus tard.

Les dossiers incomplets à cette date ou reçus après cette date seront renvoyés sur un prochain jury national au mois de septembre ou d'octobre 2014.

Nous vous rappelons que :

- Les **dossiers VAE** sont à renvoyer par le **demandeur** directement à la Fédération Française de BasketBall.
  - o Il n'y a pas d'instruction régionale de ces dossiers en amont.
  - o A réception de ces demandes, le pôle formation pourra saisir pour avis le CTS responsable de la formation des cadres.
- Les **dossiers de demande d'allègement** doivent être composés :
  - o D'un CV,
  - o De la photocopie du diplôme PSC1,
  - o Des descriptions d'expérience au regard des 3 unités de compétence du CQP TSRBB,
  - o D'une attestation d'activité professionnelle de moins de 3 ans en rapport avec le CQP.TSRBB,
  - o De la ou des pièces (diplôme ou attestation d'expérience) prévues à l'article 7 pour les étudiants en STAPS, les joueurs ou les enseignants.
- Les **dossiers permettant de valider les épreuves d'évaluation des candidats en formation** organisés par les organismes habilités pour la mise en œuvre du CQP doivent comprendre :
  - o Pour les candidats inscrits sur le présentiel 1, les dossiers d'inscription complets permettant de :
    - vérifier les exigences préalables requises à l'entrée en formation (article 5 du règlement du CQP) :
      - Le diplôme d'initiateur de la FFBB et le diplôme du PSC1
      - A défaut du diplôme d'initiateur :
        - o Le diplôme du PSC1
        - o L'attestation de pratique de 100h de basketball

- L'attestation d'expérience de 200h d'encadrement du basketball,
- Les éléments permettant de justifier des compétences décrites à l'article 5.
  - Les fiches d'évaluation des candidats accompagnées des rapports (modalités d'organisation des épreuves, fiches d'évaluations,...) sur les 3 épreuves organisées (épreuve de pratique sportive, épreuve de mise en situation pédagogique, épreuve orale).
- Pour les candidats inscrits sur le présentiel 2,
  - Les dossiers d'inscription des candidats,
  - Une copie de l'attestation de l'obtention du présentiel 1,
  - Les fiches d'évaluation des stagiaires accompagnées des rapports (modalités d'organisation des épreuves, fiches d'évaluations,...) sur les 4 épreuves organisées (épreuve de pratique sportive, épreuve de mise en situation pédagogique, épreuve orale, épreuve écrite sur support vidéo).

Le Jury National communiquera, à l'issue de ses délibérations, les résultats aux ligues via les CTS responsables de la formation des cadres. Le pôle formation éditera les diplômes ou les attestations qu'il adressera directement aux candidats.

Si le Jury National venait à ne pas valider les évaluations des Présentiels 1 ou Présentiels 2, les candidats devront s'inscrire à nouveau en formation lors de la saison 2014/2015 (cela nécessite également que l'organisme de formation demande l'habilitation pour cette nouvelle formation).

Il n'est pas prévu d'épreuves de certifications de rattrapage après le jury national.

Les services du pôle formation se tiennent à votre disposition pour toutes questions complémentaires. Ces éléments feront par ailleurs l'objet d'un temps d'information lors du prochain séminaire des CTS

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Matthieu SOUCHOIS Directeur Pôle Formation	Patrick BEESLEY, Directeur Technique National	Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général
Référence	2014-05-06 2-TECHNICIENS - Jury CQP juin 2014 - VFIN	